

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**FINANCES - Demande
de subvention auprès
de l'Aisne Partenariat
Investissement pour
2018 - Elaboration
du plan de gestion de
la Somme amont et
affluents sur le territoire
de la Communauté
d'agglomération du Saint-
Quentinois.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
13/03/18

Date d'affichage :
13/03/18

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 70

Nombre de Conseillers

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 19 MARS 2018 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à Rouvroy

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GARDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Mélanie MASSOT, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, M. Jacques HERY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE. M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Monsieur Frédéric MAUDENS suppléant de Mme Guylaine BROUTIN, Mme Sylvie NOGRET suppléant de M. Bernard DESTOMBES, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

Mme Colette BLERIoT représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par M. Guy DAMBRE, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Christine LEDORAY représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par M. Jacques HERY

Absent(e)s :

M. Hugues VAN MAELE, M. Frédéric ALLIOT, M. Dominique FERNANDE, Mme Monique BRY, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY

Secrétaire de séance : Benoît LEGRAND

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois est dotée depuis le 1^{er} Janvier 2018 de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI).

Aussi, afin de répondre aux obligations inhérentes à cette compétence, la CASQ va renouveler le plan de gestion de l'ex-C32S et étendre son action sur le reste du réseau hydrographique, à savoir l'amont non domanial du fleuve Somme depuis ses sources à Fonsomme.

Une phase d'études préalables ainsi que l'instruction administrative avec enquête publique seront menées.

Le coût global de l'opération est estimé à 74 860,00 € HT soit 89 832,00 € TTC.

Ce projet est éligible à l'Aisne Partenariat Investissement (API) instruit par le Conseil Départemental. Sont escomptés également divers financements qui sont détaillés dans le plan de financement prévisionnel joint en annexe.

La collectivité s'engage à prendre en charge la part non couverte par les subventions.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le principe de réalisation du projet,

2°) de solliciter l'Aisne Partenariat Investissement (API) auprès du Conseil Départemental, ainsi qu'auprès de tout autre partenaire institutionnel susceptible d'apporter son soutien, au taux le plus élevé possible, pour le financement partiel des prestations susvisées,

3°) d'adopter le plan de financement prévisionnel,

4°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour adopte le rapport présenté.

M. Guy DAMBRE, Mme Colette BLEROT, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Philippe VIGNON, M. Jean LEFEVRE ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20180319-42240-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/18

Publication :

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

Aisne Partenariat Investissement 2018

Objet : Elaboration du plan de gestion de la Somme amont et affluents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	Montant	%
Conseil Départemental de l'Aisne - API	11 229,00	15,00%
Région	11 229,00	15,00%
Agence de l'Eau Artois Picardie	37 430,00	50,00%
Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois	14 972,00	20,00%
Total HT	74 860,00	100,00%